

Conditions générales d'utilisation

Ce jeu est exploité par Antoine son créateur, ci-après dénommé « LE PROPRIÉTAIRE ». Les prestations de service fournies dans le cadre de ce jeu le sont exclusivement sur la base de ces Conditions générales d'utilisation (CGU).

Contenu :

Conditions générales d'utilisation	1
Champ d'application	1
Modification des conditions par LE PROPRIÉTAIRE	2
Prestation	2
Accepter un contrat d'utilisation de jeu et enregistrement d'un compte de jeu gratuit	2
Dons	3
Obligations de l'utilisateur	3
Défauts du jeu	5
Responsabilité du PROPRIÉTAIRE	5
Durée du contrat et résiliation	6
Protection des données et publicité	7
Dispositions finales	7

Champ d'application

(1) Il est expressément fait opposition à la validité de toutes conditions générales d'utilisateur/utilisatrice du jeu (ci-après « utilisateur »).

D'éventuelles conditions générales d'utilisation ne s'appliquent que si LE PROPRIÉTAIRE y a expressément consenti par écrit.

(2) En sus desdites CGU sont également valables les règles applicables aux jeux, les règles applicables aux forums et le mode d'emploi de jeu affichés sur la page Web « aide » du jeu.

(3) Ces CGU sont publiées exclusivement sur les pages du jeu. L'utilisateur est libre de les télécharger, de les enregistrer sur son disque dur, sur un média de données permanent ou de les imprimer. Lesdites CGU ont également été enregistrées par LE PROPRIÉTAIRE et peuvent être envoyées à l'utilisateur (par e-mail) sur simple demande écrite.

(4) Les CGU s'appliquent à tous les utilisateurs du jeu. L'utilisateur valide son engagement au moment de l'acceptation du contrat d'utilisation de jeu. Lors de son inscription au jeu, l'utilisateur sera invité à accepter les CGU qui seront alors valables pour toutes utilisations du jeu.

(5) LE PROPRIÉTAIRE offre le jeu exclusivement aux consommateurs. Est interdite toute utilisation du jeu à des fins lucratives ou autres en relation avec une activité professionnelle de caractère industriel ou commercial. Sont admises au jeu toutes les personnes qui sont âgées de dix-huit (18) ans au moment de leur enregistrement au dit jeu. Les mineurs n'ayant pas encore atteint l'âge de dix-huit (18) ans ne sont admis à jouer qu'avec le consentement de leur tuteur légal, préalable à l'enregistrement au jeu. Par son enregistrement au jeu, l'utilisateur certifie expressément avoir atteint l'âge de 18 ans ou, - dans le cas de joueurs

plus jeunes – posséder le consentement du représentant légal. LE PROPRIÉTAIRE peut décider que même le consentement du représentant légal ne suffit pas.

Modification des conditions par LE PROPRIÉTAIRE

(1) LE PROPRIÉTAIRE se réserve le droit de modifier ou de compléter ces CGU à tout moment sans effet rétroactif. Dans l'éventualité où de telles modifications devaient perturber l'équilibre contractuel entre les parties, celles-ci seraient alors abandonnées.

(2) Les utilisateurs seront avisés des modifications aux dites CGU de façon appropriée. Cette notification sera transmise par l'envoi d'un message intégré dans le jeu sur le compte jeu du joueur.

(3) L'utilisateur ne peut faire opposition aux dites modifications des CGU et s'il s'y oppose, doit cesser l'utilisation du service par la suppression de son compte.

(4) La continuité de l'utilisation du service après l'envoi de la notification vaut acceptation des modifications aux dites CGU.

Prestation

(1) La prestation de LE PROPRIÉTAIRE consiste à mettre à disposition la page Web du jeu et le jeu même. LE PROPRIÉTAIRE offre le jeu gratuitement aux joueurs enregistrés dans une forme permettant le jeu ; seul le jeu est gratuit, l'utilisateur étant lui-même responsable des éventuels frais supplémentaires (ex. : pour la transmission des données, les logiciels ou matériels).

(2) L'utilisation du jeu est réservée aux joueurs qui ont préalablement accepté un contrat d'utilisation en s'enregistrant et en créant un compte de jeu. L'utilisation du jeu est possible dès qu'un contrat de jeu a été accepté et que LE PROPRIÉTAIRE a ouvert un compte de jeu pour ce joueur. Le joueur obtient à cette fin un droit non transmissible d'utilisation des fonctions gratuites du jeu dans sa version du moment. Ledit joueur n'a aucune obligation d'accepter un contrat d'utilisation de jeu ni l'ouverture d'un compte de jeu. Sauf des dispositions contraires qui s'appliquent à chaque jeu, un joueur ne peut avoir qu'un compte de jeu.

(3) Le jeu est constamment actualisé, modifié afin d'assurer un intérêt constant et à long terme pour un grand nombre d'utilisateurs. En conséquence, l'utilisateur ne reçoit le droit d'utiliser le jeu que dans leur version du moment. L'utilisateur n'a aucun droit de rétention du jeu dans l'état existant lors de l'acceptation du contrat. L'utilisateur n'a aucun droit d'opposition à une modification du jeu. Les conditions particulières qui seraient mises en place de manière temporaire lors d'une modification du jeu par LE PROPRIÉTAIRE ne peuvent être contestées ou exigées par l'utilisateur.

(4) LE PROPRIÉTAIRE se réserve le droit d'arrêter le jeu à tout moment, sans en exprimer les raisons. LE PROPRIÉTAIRE fournira un préavis approprié concernant la fin du jeu.

(5) LE PROPRIÉTAIRE ne s'engage pas sur un taux de disponibilité du jeu.

(6) LE PROPRIÉTAIRE ne s'engage pas sur un délai de réponse pour les requêtes envoyées aux Maîtres du Jeu (MJ) ou à LE PROPRIÉTAIRE.

(7) LE PROPRIÉTAIRE ne s'engage pas sur un délai d'action suite à une infraction constatée aux obligations de l'utilisateur.

Accepter un contrat d'utilisation de jeu et enregistrement d'un compte de jeu gratuit

(1) La qualité de membre est acquise par l'acceptation par LE PROPRIÉTAIRE d'un contrat d'utilisation de jeu et l'ouverture d'un compte de jeu.

(2) En remplissant le formulaire d'enregistrement, l'utilisateur fait une demande ferme d'acceptation de contrat d'utilisation de jeu à durée indéterminée. À cette fin, il lui faut remplir entièrement et correctement tous les champs de données du formulaire d'enregistrement.

(3) L'enregistrement est personnel. Une inscription par des tiers, notamment par les tiers qui enregistrent des personnes à titre professionnel auprès de divers prestataires de télé-services (services d'inscription et d'enregistrement) est interdite.

Dons

(1) Un utilisateur peut effectuer des dons à LE PROPRIÉTAIRE. L'utilisateur est conscient qu'il ne peut demander aucune contrepartie ou remboursement dudit don.

(2) LE PROPRIÉTAIRE s'engage à utiliser ces dons uniquement à la promotion, le fonctionnement ou le développement du jeu.

Obligations de l'utilisateur

(1) Un utilisateur ne peut avoir plusieurs comptes de jeu en même temps. Il est toutefois autorisé pour les Maîtres du Jeu d'utiliser le compte dédié aux Maîtres du Jeu en plus de leur compte d'utilisateur. LE PROPRIÉTAIRE se réserve le droit d'autoriser plusieurs comptes de jeu par utilisateur pour le jeu. Dans ce cas, LE PROPRIÉTAIRE en avisera ledit utilisateur de façon appropriée.

(2) L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser les comptes des autres joueurs et à ne pas divulguer ses identifiants ;

(3) L'utilisateur s'engage à respecter les lois et prescriptions qui lui sont applicables en cours d'utilisation des jeux et des pages Web exploités par LE PROPRIÉTAIRE. Il s'engage également à s'abstenir de :

- Propager des propos injurieux, importuns, violents, faisant l'apologie de la violence, appelant à l'émeute, sexistes, obscènes, pornographiques, racistes, moralement répréhensibles ou autrement indécents ou interdits (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l'identifiant, le nom de personnage, l'appellation de fiefs, forteresses, provinces, etc.) ;
- Injurier, importuner, menacer, effrayer, calomnier ou embarrasser les autres joueurs ;
- Propager des propos publicitaires, religieux ou politiques (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l'identifiant, le nom de personnage, l'appellation de fiefs, forteresses, provinces, etc.) ;
- Accéder de façon illégale à des informations personnelles ou confidentielles d'autres utilisateurs, transmettre ou propager lesdites informations ou bafouer autrement la sphère privée des autres utilisateurs ;
- Propager des allégations erronées sur la race, la religion, le sexe, les penchants sexuels, l'origine, le rang social des autres joueurs (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l'identifiant, le nom de personnage, l'appellation de fiefs, forteresses, provinces, etc.) ;
- Accéder de façon illégale à des informations confidentielles sur LE PROPRIÉTAIRE, de transmettre ou propager lesdites informations ;
- Propager des allégations erronées sur LE PROPRIÉTAIRE ou les Maîtres du Jeu (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l'identifiant, le nom de personnage, l'appellation de fiefs, forteresses, provinces, etc.) ;
- Prétendre être un Maître du Jeu (MJ), LE PROPRIÉTAIRE, d'une entreprise liée ou d'un partenaire du PROPRIÉTAIRE ;

- Prétendre être un personnage fictif évoqué dans l'encyclopédie ou sur le forum du jeu ;
- Prétendre être un autre utilisateur actuellement enregistré sur le jeu ;
- Utiliser des reproductions juridiquement protégées, des photos, graphiques, vidéos, pistes musicales, sons, textes, marques, titres, appellations, logiciels ou autres contenus sans l'accord du ou des titulaires des droits ni autorisation par la loi ou par des règles de droit ;
- Utiliser ou propager des contenus interdits ou illégaux ;
- Exploiter des erreurs de programmation (bogues) ;
- Prendre des mesures conduisant à une surcharge excessive du serveur et/ou pouvant porter une atteinte massive au déroulement du jeu pour les autres utilisateurs ;
- Pirater ou utiliser des cracks et/ou encourager ou suggérer le piratage ou l'utilisation de cracks ;
- Propager des logiciels falsifiés et/ou encourager ou suggérer la propagation de tels logiciels ;
- Charger (« upload ») des fichiers contenant des virus, chevaux de Troie, vers informatiques ou données détériorées ;
- Utiliser ou propager des logiciels automatiques, macros ou autres logiciels de triche ;
- Modifier le jeu, les pages Web du jeu ou parties de ceux-ci ;
- Utiliser des logiciels permettant la soi-disant exploration de données ou interceptant et collectant d'une autre manière des informations relatives au jeu ;
- Perturber les transmissions des serveurs de jeu et des serveurs des pages Web du jeu ;
- Pénétrer frauduleusement sur les serveurs du jeu ou les pages Web du jeu.

(4) L'utilisateur s'engage à respecter les règles du jeu en vigueur telles que décrites dans la page Web « aide » ou dictées par les Maîtres du Jeu (MJ) ;

(5) LE PROPRIÉTAIRE ne fournit qu'une plate-forme de communication entre les joueurs ; l'utilisateur est responsable du contenu des messages. La plate-forme est uniquement destinée aux communications concernant le jeu. Il est strictement interdit d'inonder la plate-forme de communication avec des messages à retransmettre, des chaînes de lettres, des systèmes à effet boule de neige ou tout autre forme de messages indésirables.

(6) L'utilisateur est seulement en droit d'utiliser le jeu avec les navigateurs internet usuels. Toute utilisation de programmes complémentaires, de scripts ou d'autres possibilités auxiliaires est expressément interdite.

(7) L'utilisateur s'engage à ne pas favoriser la progression d'un autre joueur de manière excessive au détriment de sa propre progression.

(8) Certains espaces du jeu sont explicitement destinés au jeu de rôle (RP). Ces espaces sont les missives de joueurs identifiées comme RP, la partie du forum identifiée RP et tout espace de communication identifié comme RP par les joueurs, les Maîtres du Jeu ou LE PROPRIÉTAIRE.

(9) Sur les espaces destinés au jeu de rôle (RP), les utilisateurs doivent respecter des règles supplémentaires. Elles sont décrites sur le forum dans la partie Aide : [\[Officiel\] Guide du RP](#) et [\[Officiel\] Guide du personnage RP](#). Ces obligations assurent la cohérence du jeu et le respect du jeu de rôle (RP) des autres utilisateurs.

(10) Le jeu a pour objet de divertir l'utilisateur aussi longtemps que possible. C'est pourquoi il est important pour LE PROPRIÉTAIRE que les utilisateurs respectent les points (1) à (9) de ces règles et obligations. LE PROPRIÉTAIRE est en droit de recourir à un personnel qualifié ou à des programmes aptes à révéler de telles violations et à identifier l'utilisateur en cas de soupçon justifié.

(11) Le non-respect des règles et interdictions énumérées de (1) à (9) peut être sanctionné par l'annulation de la progression dans le jeu et/ou le blocage immédiat du compte de jeu selon la nature de l'infraction. Si une infraction venait à être détectée, LE PROPRIÉTAIRE

serait habilité à décider, au cas par cas et en toute bonne foi, des mesures à adopter. L'utilisateur est conscient que la décision du PROPRIÉTAIRE est définitive. En outre, l'utilisateur accepte le fait que LE PROPRIÉTAIRE ne communiquera aucune information sur les méthodes employées pour détecter de telles infractions étant donné que celles-ci pourraient ensuite être contournées.

(12) Le non-respect des règles et interdictions énumérées de (1) à (9) peut entraîner, éventuellement après avertissement, le blocage ou la suppression immédiate du compte de jeu ou la résiliation avec effet immédiat du contrat d'utilisation de jeu pour motif valable. L'avertissement est superflu dans les cas d'infractions graves. L'infraction est considérée grave à la discrétion du PROPRIÉTAIRE.

(13) En cas de blocage ou de suppression du compte de jeu, LE PROPRIÉTAIRE s'engage à fournir la raison du blocage ou de la suppression du compte de jeu à l'utilisateur dudit compte par message dans le jeu ou par email dans le cas d'une suppression. LE PROPRIÉTAIRE n'est en aucun cas tenu de fournir quelque justification de la raison communiquée à l'utilisateur et n'est pas tenue de communiquer sur le blocage ou suppression d'un compte de jeu aux autres utilisateurs du monde de jeu.

(14) LE PROPRIÉTAIRE se réserve le droit d'interdire à l'utilisateur de s'inscrire à nouveau au jeu à l'avenir suite à un blocage permanent, une suppression immédiate du compte de jeu ou la résiliation sans délai du contrat d'utilisation de jeu.

(15) L'utilisateur doit s'assurer que le mot de passe qu'il reçoit ou aura choisi reste secret et, pour des raisons de sécurité, qu'il soit changé régulièrement. Si un tiers accède au compte de jeu de l'utilisateur après avoir acquis les données d'accès non efficacement protégées, l'utilisateur sera considéré comme celui qui aura agi.

(16) En règle générale, LE PROPRIÉTAIRE communiquera par message dans le jeu avec l'utilisateur, sauf disposition contraire de ces conditions générales ou accord contraire avec l'utilisateur. LE PROPRIÉTAIRE se réserve par ailleurs de choisir la forme de correspondance pour la communication écrite restante.

(17) Il est conseillé à l'utilisateur d'indiquer son nom de joueur faisant l'objet de sa demande, lors de chaque contact avec LE PROPRIÉTAIRE.

Défauts du jeu

(1) LE PROPRIÉTAIRE met à disposition de l'utilisateur l'utilisation du jeu et des pages Web du jeu dans la version disponible du moment. Nonobstant ses droits en cas de défauts du jeu ou des pages Web du jeu, l'utilisateur n'a pas le droit de demander à ce qu'un état déterminé du jeu et/ou un éventail de fonctions du jeu ou des pages Web du jeu soient retenus ou établis.

(2) Il est conseillé à l'utilisateur, à titre de contribution au bon fonctionnement du jeu, de toujours signaler de façon appropriée les défauts survenant éventuellement dans le jeu ou les autres prestations et correspondances de LE PROPRIÉTAIRE et de les rapporter en indiquant tout message d'erreur reçu.

(3) Dans l'intérêt personnel de l'utilisateur et notamment pour des raisons de conservation de preuves, il lui est conseillé d'adresser ses réclamations à LE PROPRIÉTAIRE par e-mail à contact@okord.com.

(4) LE PROPRIÉTAIRE n'assume aucune garantie au sens juridique, sauf stipulation contraire expresse écrite.

Responsabilité du PROPRIÉTAIRE

(1) Dans la mesure où LE PROPRIÉTAIRE fournit des prestations à titre gratuit, elle ne répond en aucun cas d'autres dommages causés par faute lourde ou intentionnellement. Dans le cas

de vices de droit, LE PROPRIÉTAIRE ne répond au-delà que pour les défauts dissimulés par dol.

(2) Dans la mesure où LE PROPRIÉTAIRE exige une contre-valeur pour ses prestations, elle répond de façon illimitée en cas de faute lourde ou intentionnelle. LE PROPRIÉTAIRE répond de plus en cas de non- respect d'obligations contractuelles essentielles dû à la négligence ou en cas de violation de garantie. Par obligations contractuelles essentielles, il faut entendre les obligations qui, en un premier temps, permettent l'exécution du contrat en bonne et due forme, dont la violation compromet le but du contrat et dont l'utilisateur est en droit d'attendre l'exécution. Dans ce dernier cas, elle ne répond toutefois pas des dommages imprévisibles et sortant du cadre du contrat. LE PROPRIÉTAIRE ne répond pas en cas de négligence légère des autres obligations.

(3) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées sont valides en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle et/ou à la santé, ou en cas de prise en charge d'une responsabilité par LE PROPRIÉTAIRE. La responsabilité par LE PROPRIÉTAIRE découlant de la Loi française relative à la responsabilité des fabricants et du champ d'application de la Loi française sur les télécommunications demeure entière.

(4) Le montant du dommage prévisible est limité à 0 € par compte de jeu.

(5) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées sont également valides eu égard à la responsabilité des Maîtres du Jeu.

(6) Toute modification de la charge de la preuve au désavantage de l'utilisateur n'est pas liée aux régulations susmentionnées.

Durée du contrat et résiliation

(1) Les contrats relatifs à l'utilisation de la version de base des mondes de jeux sont conclus entre l'utilisateur et LE PROPRIÉTAIRE pour une durée indéterminée, sauf disposition contraire figurant dans l'offre concrète par LE PROPRIÉTAIRE.

(2) Le contrat d'utilisation de jeu peut être résilié à tout moment, et avec effet immédiat, par les deux parties sans justificatif.

(3) Les réglementations susmentionnées ne portent pas atteinte au droit des parties à résilier le contrat d'utilisation de jeu avec préavis pour motif valable. Une résiliation exceptionnelle sans préavis est autorisée uniquement pour des motifs valables et uniquement si ces derniers ont été explicités.

(4) LE PROPRIÉTAIRE est en droit de donner un préavis de résiliation de contrat pour motif valable si l'utilisateur n'a pas utilisé son compte de jeu pendant une période indiquée dans les règles du jeu ;

(5) La suppression définitive des données de l'utilisateur et de son compte de jeu s'effectue immédiatement. Cependant, à des fins de statistiques, l'adresse email, l'identifiant, la durée de jeu et les dates d'inscription et suppression sont conservés pour une durée illimitée. L'utilisateur peut demander la suppression définitive de ces données statiques sur simple demande à contact@okord.com.

(6) La résiliation du contrat d'utilisation du jeu et/ou du compte de jeu doit être effectuée par écrit. Les e-mails sont considérés comme des formes écrites valides.

(7) Dans le cas d'une suppression d'un compte de jeu, la validité du contrat d'utilisation ne serait pas affectée.

(8) Dans le cas où l'utilisateur n'aurait pas fourni une adresse e-mail en cours de validité ou régulièrement consultée lors de son inscription, LE PROPRIÉTAIRE ne peut être tenu de lui faire parvenir par un autre moyen les communications écrites ou les notifications prévues pour être envoyées par e-mail.

Protection des données et publicité

(1) Il va de soi que toutes les données personnelles transmises par l'utilisateur au cours de l'exécution du contrat seront traitées par LE PROPRIÉTAIRE de façon strictement confidentielle et en respectant les dispositions de protection des données en vigueur.

(2) Pour des raisons techniques, la participation au jeu et aux services connexes n'est pas possible sans l'enregistrement des données de l'utilisateur. Ledit utilisateur accepte l'enregistrement et le traitement électronique de ses données, du fait de son inscription en vue de l'ouverture d'un compte de jeu, ou du fait de l'utilisation des services connexes aux jeux.

(3) Si un utilisateur souhaite la suppression complète de ses données, cela entraîne automatiquement la suppression du compte de jeu exploité par LE PROPRIÉTAIRE et la résiliation du contrat d'utilisation de jeu.

(4) Un utilisateur ne peut exiger que les contenus produits par lui ou un autre utilisateur dans le jeu (inclut forum) soient supprimés au titre de la protection des données.

(5) L'utilisateur est tenu de ne pas utiliser une donnée personnelle dans son identifiant.

(5) En supprimant le compte de jeu, LE PROPRIÉTAIRE supprime de son système les données de l'utilisateur. LE PROPRIÉTAIRE est toutefois encore en droit, même après la suppression du compte de jeu, de continuer à informer celui-ci des nouveautés par e-mail de manière exceptionnelle. L'utilisateur peut s'opposer à la réception de tels e-mails par demande écrite à contact@okord.com.

(6) La Déclaration de protection des données par LE PROPRIÉTAIRE s'applique en outre.

Dispositions finales

(1) Le droit de la République française s'applique aux présentes CGU et à tous les contrats acceptés sur la base desdites CG. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale ainsi que les dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé français sont exclues.

(2) Dans la mesure où l'utilisateur est domicilié ou réside habituellement hors de la République française, le tribunal dans la circonscription duquel LE PROPRIÉTAIRE a son domicile est compétent pour juger des litiges émanant de ces CG. Cela vaut également lorsque le domicile ou le séjour habituel de l'utilisateur n'est pas connu au moment où la demande est initiée.

(3) La nullité de certaines dispositions de ces CGU n'affecte pas la validité des autres dispositions.

LE PROPRIÉTAIRE

Daté du : 16 décembre 2023